

Rapport annuel du défenseur des droits - JUIN 2013

01/06/2013

Le Défenseur des droits, Dominique Baudis, a rendu public le 20 juin son rapport annuel pour 2012. Le Défenseur des droits, Dominique Baudis, a rendu public le 20 juin son rapport annuel pour 2012. Ce rapport précise que l'institution a reçu plus de 100 000 demandes d'interventions ou de conseils adressés par des particuliers. Selon le défenseur des droits ces réclamations « témoignent d'une société qui croit se protéger de la crise par des mécanismes d'exclusion. Masquer les difficultés ne veut pas dire qu'on les règle. Au contraire, en les cachant on les laisse s'aggraver. Une société du déni s'installe, nourrie de renoncements et de découragement ».